

## ALERTE CYBER ATTAQUES

L'actualité récente a entraîné un accroissement significatif du nombre d'attaques informatiques visant des sites Internet français. La très grande majorité de ces attaques concerne la défiguration de sites Internet (défacement) ou le piratage d'adresses de messagerie.

Une amplification de ce phénomène est à craindre dans les prochaines heures.

Si vous possédez un site internet, nous vous recommandons de prendre rapidement contact avec votre prestataire informatique ou votre fournisseur d'accès afin de modifier vos mots de passe vous permettant la mise à jour de votre site.

- un mot de passe « fort » contient au minimum 14 caractères avec un mélange de caractères alphanumériques, lettres majuscules et minuscules et symboles.

### Votre site internet est défiguré !



- Demander dans les plus brefs délais à l'hébergeur de bloquer l'accès au site et de récupérer, pour d'éventuels besoins d'enquête, les traces d'activité (logs).

### Votre adresse de messagerie est piratée !

Vos correspondants reçoivent des messages transmis en votre nom.



- Si vous pouvez vous connecter à votre messagerie, changez sans délai votre mot de passe par un mot de passe plus complexe (dit fort).
- Sinon, contactez votre hébergeur de messagerie pour réinitialiser votre compte. Utilisez un mot de passe fort.

**Dans le cas d'une attaque avérée, déposez rapidement plainte auprès des services de police ou gendarmerie territorialement compétente.**